

Projet artistique et culturel 2018-2021



RÉGION SUD  PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FRAC Provence Alpes Côte d'Azur
Fonds Régional d'Art Contemporain

20, bd. de Dunkerque
13002 Marseille
www.fracpaca.org

+33 (0)4 91 91 27 55
accueil@fracpaca.org

Préambule

A – Le projet artistique «La Fabrique du récit» et sa nouvelle déclinaison

- I – L'image et ses usages**
- II – La fabrique de la sculpture et du dessin**
- III – Enjeux actuels de la cartographie**

B – Les enjeux de positionnement du FRAC: l'élargissement des publics et l'accroissement du soutien apporté aux artistes

- I – La Collection: une politique d'acquisition et de conservation dans la continuité**
 - 1. Enrichissement de la collection
 - 2. La Collection confrontée à l'usure et aux enjeux numériques et financiers liés à sa conservation
- II – Une programmation riche et rythmée par de multiples évènements**
 - 1. La programmation des expositions sur les cinq plateaux
 - 2. Le FRAC plateforme d'échanges: la dynamique événementielle au service de la découverte et des savoirs
 - 3. La création de manifestations emblématiques incarnant la vocation fédératrice du FRAC
- III – Une nouvelle cartographie de diffusion et une priorité aux zones rurales, en cohérence avec les objectifs partagés Etat/Région d'aménagement du territoire**
 - 1. La dimension régionale: renouvellement des partenariats et recentrage sur le rôle d'expertise et d'ingénierie
 - 2. La diffusion de la collection au-delà du territoire régional
- IV – La médiation au cœur des enjeux: élargissement des publics et démocratisation culturelle**
- V – L'accentuation du soutien aux artistes: le FRAC centre de ressources et animateur des réseaux professionnels**
 - 1. Création d'un centre de ressources pour les artistes
 - 2. L'action envers les réseaux constitués: l'Ecole(s) du Sud, médiathèques, réseaux arts visuels

C – Le FRAC et ses publics: Réussir le pari de la Communication

- I – Une politique éditoriale innovante tournée vers le numérique**
- II – L'enjeu de la communication stratégique et opérationnelle**
- III – Le Magasin et ses perspectives de développement**

D – Le Management du FRAC: une nouvelle étape dans la vie de l'établissement

- I – Une réorganisation interne d'ampleur**
- II – Une évolution des process de travail**
- III – Le développement des ressources propres**
 - 1. Une politique de privatisation à consolider
 - 2. L'animation du Club d'entreprises partenaires
 - 3. Le développement de la Société des Amis du FRAC
 - 4. Le Restaurant: une nouvelle période charnière pour conforter le potentiel d'accueil et la relation avec le FRAC

Préambule

Le projet artistique et culturel 2018-2021 s'inscrit dans un contexte nouveau de labellisation des FRAC et dans une dynamique globale de refonte de notre activité au regard des objectifs portés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Ministère de la Culture. Dans ce contexte d'évolution structurelle et de redéfinition de nos actions, ce document fait la synthèse des enjeux à relever durant ces cinq prochaines années dans le cadre d'une première convention quinquennale.

Il y a trois ans, nous mettions en œuvre le projet « La Fabrique du récit », dont une nouvelle page de cette aventure artistique s'ouvre aujourd'hui. Cette nouvelle étape réaffirme notre engagement auprès de l'émergence et des tentatives artistiques comme intellectuelles de penser « ce qui advient » aujourd'hui dans notre société. Il s'agit, à travers une programmation artistique renouvelée, de rapporter et raconter l'imbrication étroite qui existe entre création et société, d'éclairer les mutations esthétiques, culturelles, sociétales en cours. Ce goût des trajectoires artistiques singulières, nous le réaffirmons à travers une nouvelle méthodologie de travail et de nouveaux territoires à inventer car « montrer » a parfois plus d'impact que « dénoncer ». A l'occasion du cinquième anniversaire du bâtiment du FRAC en 2018, nous mesurons à quel point les enjeux et les attentes sont toujours plus nombreux pour une structure qui cultive la singularité unique en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de mener de front à la fois la programmation artistique et culturelle d'un bâtiment de 6 000 m² et un territoire régional où le FRAC est un partenaire et un acteur de proximité pour un panel de structures de plus en plus important et un public toujours plus nombreux au rendez-vous.

Il faut souligner dans cet écosystème culturel que le FRAC occupe une place forte et singulière au niveau régional et national, en étant à la fois membre fondateur du réseau Marseille expos, dont la présidence est assurée par Pascal Neveux mais aussi producteur et partenaire de nombreuses structures dans le cadre des grands événements culturels que sont le Printemps de l'Art Contemporain, ArtOrama et Paréidolie. C'est le seul FRAC en France aujourd'hui à mener de front sa propre programmation tout en étant impliqué fortement dans la mise en œuvre d'une politique partenariale collégiale.

Le paysage culturel régional, dont on reconnaît internationalement la très grande richesse fait face aujourd'hui à une mutation importante avec la création de nombreuses fondations privées, parallèlement à la présence de nombreux musées, centres d'art, structures associatives et monuments historiques. Cette densité de lieux et cette richesse patrimoniale à laquelle s'ajoute un patrimoine naturel et maritime exceptionnel fait de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur une destination culturelle privilégiée inégalée en Europe et attirant toujours plus de tourisme international. Fort de cette mutation du paysage culturel régional, la circulation des publics et l'offre artistique se sont fortement modifiées.

Avec plus de 105 000 visiteurs en 2016 et 2017 (cf Rapport d'activités 2016 et 2017), le FRAC est aujourd'hui un acteur de premier ordre reconnu, qui doit faire face à ces nouveaux défis à la fois contextuels et artistiques, pour redéfinir son périmètre d'action et renouveler sa politique d'aménagement culturel du territoire.

Ce nouveau projet artistique et culturel s'inscrit par ailleurs dans un calendrier artistique exceptionnel, avec en 2018, MP18, Quel Amour !, dans la continuité de Marseille-Provence, Capitale européenne de la Culture en 2013 et l'organisation en 2020 pour la première fois en France et à Marseille de la biennale européenne Manifesta.

Après cinq années de programmation dans son nouveau bâtiment et dans la perspective de ces prochaines manifestations à forte valeur ajoutée internationale, le FRAC doit à la fois être un acteur incontournable et adapter son fonctionnement, en tenant compte d'un contexte économique et financier toujours plus contraint et d'une volonté partagée de nos tutelles de définir de nouveaux objectifs stratégiques s'inscrivant dans le cadre de la politique culturelle régionale mise en œuvre.

L'enjeu de ce projet est de faire du FRAC un acteur majeur d'une politique de démocratisation culturelle qui doit aujourd'hui se diversifier pour toucher un public toujours plus large tout en menant de front une politique d'aménagement culturelle du territoire à l'échelle des six départements de la Région. L'accès à la culture pour tous et la démocratisation culturelle de nos activités à l'ensemble des catégories sociales sont des enjeux à la fois artistiques et politiques. Nous ne saurions nous contenter d'une hausse de la fréquentation de nos projets sans l'interroger sur sa réelle capacité à générer une curiosité nouvelle, un désir d'apprendre, de découvrir, de se laisser surprendre par l'inconnu, si nous ne redéfinissons pas notre pensée politique et artistique au service de toutes et tous.

La collection du FRAC, riche aujourd'hui de plus de 1200 œuvres, constitue une ressource artistique unique en région, qui permet de manière équilibrée d'irriguer le territoire, d'aller à la rencontre des publics éloignés, d'assumer un rôle pilote et innovant en matière de pédagogie et de sensibilisation en s'appuyant sur un réseau de partenaires diversifiés et renouvelés. C'est à cette condition que le FRAC consolidera sa position stratégique unique au cœur de notre Région.

Nos enjeux majeurs sur cette nouvelle période consistent ainsi à :

- Redéfinir une politique de diffusion de la collection en privilégiant les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle
- Définir un cadre contractuel avec les structures labellisées par la Région et l'Etat pour construire une nouvelle politique de diffusion
- Renouveler la cartographie des établissements scolaires partenaires (modalités de sélection, partenariat limité dans le temps, équité territoriale, etc).
- Mettre en œuvre une programmation d'expositions s'inscrivant dans un contexte partenarial inter-régional et européen
- Créer de nouvelles typologies de projets avec les lycées professionnels et CFA (appel à projets, productions d'œuvres, résidences d'artistes)
- Mettre en œuvre une stratégie de communication régionale et globale
- Redéfinir notre mode de fonctionnement interne afin d'améliorer son organisation, l'adapter à un cadre juridique en renouvellement et à des contraintes de moyens
- Optimiser les ressources propres

Au-delà des trois missions principales (acquisition, diffusion, médiation), ce sont toutes les actions du FRAC en matière de conservation, documentation, de constitution d'archives, de pédagogie, de communication et de gestion/administration qui sont impactées par ces nouveaux enjeux. 2018-2021 représente une période charnière qui rend nécessaire l'invention d'un autre fonctionnement, fort de trente cinq ans d'expérience en région et en concordance avec les objectifs partagés par la Région et l'Etat.

Pascal Neveux
Directeur

Marseille, le 28 mai 2018

A – Le projet artistique «la Fabrique du récit» et sa nouvelle déclinaison

La thématique proposée, structurant l'ensemble du projet artistique et culturel du FRAC est celle de « la Fabrique du récit » initiée en 2015 à travers trois déclinaisons :

- l'image et ses usages,
- la fabrique de la sculpture et du dessin
- les enjeux actuels de la cartographie.

Ces cinq nouvelles années sont l'occasion de poursuivre le travail de recherche engagé et de mener à terme de nouveaux projets, qui réclament une anticipation importante. Ces trois axes de recherche permettent également de structurer le développement de la collection et d'affirmer ses lignes de force, plus particulièrement à partir de son fonds vidéo, reconnu aujourd'hui pour sa grande qualité et son caractère pionnier avec un grand nombre d'acquisitions faites auprès d'artistes devenus aujourd'hui inaccessibles pour un FRAC (Zineb Sedira, Bouchra Khalili, Waalid Raad, Atlas Group, Hassan Kahn, Akram Zaatari, etc).

La Fabrique du récit est l'occasion de revenir sur un aspect fondamental du récit qui est de donner forme au monde et d'assurer un lien entre le passé, le présent et le futur. Si « le monde est fait d'histoires », et si ce même monde est en pleine mutation, n'est-il pas significatif d'observer l'émergence de nouvelles formes narratives, de nouvelles manières de raconter ? Si le présent cherche à recomposer ses rapports avec le passé et le futur, comment le récit assure-t-il le passage entre les temps ? L'art contemporain pose ces questions d'une façon particulièrement percutante en opérant un déplacement depuis la narration vers la forme narrative : quelles formes les artistes inventent-ils pour incarner les récits qu'ils racontent ?

En s'appuyant sur les différents corpus de notre collection, il s'agit de définir trois axes majeurs de recherche pour inventorier les formes narratives de l'art contemporain et de pointer la manière avec laquelle les artistes s'accommodent des techniques de production visuelle pour restituer le monde comme récit. Dans cette perspective, nous analyserons les différents modes opératoires dans la fabrique d'une « narration visuelle » à travers trois entrées thématiques, l'image et ses usages, la fabrique de la sculpture et du dessin et les enjeux actuels de la cartographie pour raconter le temps présent, aborder les grands sujets sociétaux, que sont l'environnement, l'écologie, la recherche scientifique, la crise que traverse nos démocraties, la question des déplacements à travers la dimension politique des pratiques artistiques contemporaines et leur capacité à nourrir une critique de l'Histoire et du contemporain.

I – L'image et ses usages

A la fin désormais largement actée des « grands récits » modernes, récits relatifs au progrès social et économique, a succédé une suite d'histoires ou de scénarios composés de manière disparate, parfois partagés par des communautés dispersées, souvent redistribués entre individus et collectifs. Traitant de la langue ou de l'écriture (visuelle ou littéraire) les œuvres dont il est question ici sont traversées par des thématiques relatives à la mondialisation (Harun Farocki, Angelina Kranioti, Katia Kameli, etc) mais également à la recrudescence dans le champ des arts plastiques de la narration sous des formes souvent expérimentales et/ou fictionnelles (Dominique Petitgand, Keren Cytter, Marie Voignier, Luidgi Beltrame, Stéphanie Solinas, Charlotte Moth).

Cette question du récit s'inscrit dans une dynamique de transversalité culturelle et artistique, foncièrement expérimentale et polymorphe, s'intéressant plus particulièrement aux liens entre image et mémoire, image et société, au cœur d'enjeux politiques, sociétaux et économiques particulièrement sensibles en Europe et plus particulièrement à l'échelle du bassin méditerranéen. Le FRAC est ainsi partie prenante de nouveaux festivals émergents sur la scène régionale en ayant été à la fois invité d'honneur et Président des festivals Ovni et Movimenta à Nice. La mise en œuvre d'un partenariat pluri-annuel avec le FID dans les prochaines années sera également l'occasion d'affirmer ce caractère spécifique de la collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le corpus d'œuvres photographiques et vidéos acquis depuis 2006 autour de la Méditerranée constitue un sous-ensemble de très grande qualité à l'échelle nationale, enrichi en partenariat avec le CNAP dans le cadre de dépôts d'œuvres produites sur notre territoire régional (commandes photographiques MP2013, GR13, Adopter un paysage).

Le corpus photographique des années 1980 présent dans notre collection constitue aujourd'hui un socle historique fondateur de la photographie plasticienne, en lien étroit avec la collection du MAC, l'Ecole nationale supérieure de la Photographie d'Arles et la mise en œuvre depuis 2016 d'un partenariat avec les Rencontres photographiques d'Arles et l'inscription du FRAC dans le Grand Arles Express. Ce partenariat permet à la fois de rendre visible la politique d'acquisition menée en matière de photographie contemporaine et de pouvoir coproduire des projets, dont la finalité est qu'ils puissent intégrer la collection à moyen terme.

Ces deux corpus constituent une ligne de force majeure, reconnue à l'international, dont il convient de poursuivre le développement, en partenariat avec un certain nombre de structures et manifestations régionales (GMEM, FID, ESADMM, Ovni, Movimenta). Il conviendra par ailleurs en partenariat avec les écoles d'art, l'INA, les grands opérateurs comme Orange présents sur notre territoire régional de réfléchir à la conception et production de nouveaux modes de diffusion et de production de projets vidéo. L'objectif étant par cette nouvelle dynamique de diffusion de pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes et d'assurer une visibilité optimale des œuvres produites et acquises par le FRAC.

II – La fabrique de la sculpture et du dessin

Les langages de la sculpture sont multiples et les significations d'un matériau, rarement univoques et stables. Gestes et matériaux s'articulent aujourd'hui différemment aux notions d'objet (de produit) et de lieu. Le rapport à la fabrique et l'usage de certaines techniques démontrent les porosités et les liens qui existent avec des systèmes de productions présents au cœur des sociétés humaines. L'inscription dans le réel de cette pratique la distingue du régime des images et confronte les publics à des situations souvent plus complexes à appréhender. On assiste d'ailleurs aujourd'hui à un développement de la sculpture à partir d'éléments « pauvres », recyclés, qui fournissent la matière première à des productions qui questionnent notre environnement immédiat et revisitent des courants et mouvements artistiques tels que Supports/Surfaces par exemple (Katinka Bock, Davide Balula, Guillaume Leblon, Wilfrid Almendra, Oscar Tuazon, Catherine Melin). Cette pratique de la sculpture est particulièrement développée à l'échelle de notre région et à travers le réseau des écoles d'art de notre territoire, constituant ainsi un vivier intéressant et sans équivalent dans d'autres régions.

S'agissant du dessin, la collection du FRAC offre une vision assez large des possibilités du médium (Renée Levi, AM Schneider, Scoli Acosta,...). En effet, il ne cesse de s'inventer des manières de faire et d'inscrire sur le papier ou toutes autres sortes de supports, le dessin s'affirmant comme un véritable laboratoire relié à toutes les autres pratiques (Philippe Ramette, Patrick van Caekenberg, Françoise Petrovitch). Le dessin est un axe de recherche prolifique pour une collection publique, car il fait preuve d'une étonnante diversité d'outils et de méthodes, et déjoue certaines conventions de représentations en inventant des processus connectés à la pratique du volume et de l'espace (Cathryn Boch, Caroline Le Méhauté, Frédérique Loutz, Virginie Barré), au dessin compris comme surgissement, projet, moyen approprié au prolongement de la pensée, prolongement du texte, que ce soit dans l'environnement intime ou à l'échelle de l'architecture, parfois à l'échelle du paysage (Mathias Poisson, Jean-Jacques Rullier, Heindrick Sturm, ...). Sa position centrale et transversale très fréquente chez les artistes français, ses multiples modalités d'existence constituent un territoire fertile de recherche.

III – Enjeux actuels de la cartographie

La rencontre de l'art contemporain, de la marche et de la cartographie est déjà actée depuis plusieurs décennies, comme le montrent les collections du FRAC (Stalker, LMX,...) ainsi que l'exposition conçue par Guillaume Monsaingeon « Mappa Mundi » dans le cadre du projet « Ulysses » conçu par le FRAC à l'Hôtel des Arts de Toulon en 2013.

La question de la représentation du temps et du mouvement, séminale pour la photographie, très tôt liée aux avant-gardes, n'est arrivée qu'assez tard dans l'univers cartographique, traditionnellement occupé à représenter un espace conçu et construit comme figé, continu et homogène.

Il s'agira d'orienter, sur ce point précis, une nouvelle phase dans la politique d'exposition et d'acquisition, sachant que Marseille constitue un pôle moteur en matière de pratiques plastiques et périurbaines, en particulier liées à la marche.

Malgré le grand nombre de travaux déjà repérés, on pourra encore identifier quelques approches originales en matière de cartographies de marches ou de déplacements. On pourrait s'intéresser aux pratiques plastiques qui mettent en valeur la rencontre du marcheur avec d'autres espaces, réels ou imaginés, possibles ou impossibles : la cospatialité et le palimpseste prendraient ainsi le pas sur la subjectivité. Cette orientation rencontrera tout naturellement la question périurbaine et montrera la fécondité des plasticiens aux prises avec les sciences sociales (Hendrick Sturm, Nicolas Mémain, Jean Jacques Rullier).

L'ouverture artistique générale à des démarches participatives (Bureau des Guides, GR13) prend ici la forme d'une véritable explosion (Christoph Fink).

Auparavant exclusivement portées sur la carte dans sa matérialité, les études cartographiques se sont désormais déplacées vers l'ensemble des processus (« mapping ») culturels, économiques, mentaux, technologiques, etc. qui permettent de restituer des espaces, des pratiques et des dynamiques. On pourra donc s'attacher aux pratiques artistiques qui mettent en valeur leur propre protocole de production (JC Norman, N. Beggs, A. Poincheval,...).

La cartographie a désormais suffisamment élargi son champ d'action pour croiser des formes d'expression jusqu'alors éloignées :

- la question lancinante de la notation du mouvement débouche en particulier sur une culture chorégraphique (Fernand Deligny et ses « lignes d'erre »)

- la porosité entre pratiques littéraires et cartographiques constitue également un champ plein de promesses (Till Roeskens, Jean Christophe Norman).
- la dimension sonore conduit à des cartographies radiophoniques (Soundwalk, Dominique Petitgand...) liées ou non à des pratiques vidéos
- il en va de même concernant la capacité narrative de la cartographie, éprouvée dans le roman graphique et la bande dessinée (Pauline Fondvilla).

La Fabrique du récit trouve un écho particulièrement riche à l'échelle régionale, au regard des différents projets menés depuis 2013 par nombre d'artistes marcheurs (Baptiste Lanaspèze, Hendrick Sturm, Mathias Poisson, ...) mais également au cœur de la collection avec Till Roeskens, Schwinger/Moser, Marie Bovo dans le cadre de productions/acquisitions.

Cette thématique autour de la cartographie donnera lieu en 2019/2020 à un projet d'exposition se déployant sur l'ensemble du territoire régional intitulé « Des Marches, Démarches » qui fédèrera un grand nombre de structures de juin à décembre et dès 2018 par un ensemble de manifestations organisées en partenariat avec plusieurs structures de Rhône-Alpes-Auvergne dont le centre d'art Le Magasin et le Laboratoire à Grenoble.

B – Les enjeux de positionnement du FRAC: l'élargissement des publics et l'accroissement du soutien apporté aux artistes

I – La Collection: une politique d'acquisition et de conservation dans la continuité

1. Enrichissement de la Collection

Composée aujourd'hui de plus d'un millier d'œuvres et de 560 artistes, la Collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur est avant tout une collection généraliste qui couvre et représente l'ensemble des pratiques artistiques à l'œuvre depuis le début des années 1980 tout en étant fortement représentative de l'identité artistique régionale construite autour de ces deux capitales régionales que sont Marseille et Nice.

Constituée à partir d'un fonds « historique » lié à l'École de Nice, des Nouveaux Réalistes à Support Surface, cette collection comprend également un ensemble de peintures (Matta, Soulages, Mitchell, Alechinsky,..) qui est en grande partie aujourd'hui en dépôt dans les musées de notre Région.

Le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur est par ailleurs aujourd'hui la seule structure en région à disposer d'une collection de livres d'artistes, riche de plus de 4000 numéros, ce qui constitue une ressource unique, qui trouve aujourd'hui une diffusion régionale et internationale croissante.

Les campagnes d'acquisition menées depuis sa création, permettent aujourd'hui au FRAC de disposer de différents corpus liés à la photographie, au dessin, à l'installation et à la vidéo, particulièrement bien représentée sur ces trente dernières années, de la vidéo monobande au court et long métrage.

Il s'agit donc aujourd'hui de renforcer ces différents corpus :

- en constituant des ensembles monographiques (Pinaud, Kusnir, Lévêque, ...)
- et en dessinant des lignes de force autour d'artistes de renommée internationale (Martin Boyce, Sophie Calle).

Depuis 2006 s'est constitué un corpus autour du bassin méditerranéen, qui compte aujourd'hui une centaine de pièces (Sedira, Khalili, Atlas Group, Shimi, Barrada,...) principalement composé de vidéos et de photographies.

Ces différents corpus constituent une offre de diffusion très structurée et diversifiée, représentative de notre identité régionale tout en étant ouverte à des problématiques et productions internationales.

La politique d'acquisition 2018-2021

La politique d'acquisition de ces quatre prochaines années consiste à la fois à renforcer les différents corpus de la collection tout en s'attachant à la structurer autour de pièces majeures d'artistes de renommée internationale. Il s'agit en effet d'affirmer des lignes de force et d'actualiser certains sous-ensembles (dessins, sculptures, photographies, peintures) en menant de front à la fois une politique d'acquisition auprès d'artistes émergents en lien avec la scène artistique régionale, avec la programmation établie pour le bâtiment et avec le projet artistique.

Le Comité technique d'acquisition

Le Comité technique d'acquisition, qui a vu son fonctionnement se modifier à partir de 2015 par l'organisation d'un Comité annuel et la mise en place d'une charte de fonctionnement comprend différentes personnalités toutes de grande renommée et profondément engagées sur ces trois orientations interrogeant la Fabrique du récit.

La volonté d'inscrire davantage ce Comité sur la scène régionale se traduit depuis 2015 par la présence de quatre nouveaux membres, artiste, enseignant et responsables d'institutions de notre région (Arles, Marseille, Mouans-Sartoux) dans l'objectif de renforcer et développer des projets et des échanges plus réguliers entre nos différentes structures tout en facilitant également l'émergence de propositions d'acquisitions rendant compte de la dynamique de notre scène artistique régionale.

Le Comité technique est garant de la cohérence de la politique d'acquisition

- Organisation d'un Comité annuel à l'automne sur trois jours
- Délocalisation du Comité technique dans différentes villes de la Région
- Dédier une journée à des visites d'ateliers et visites d'expositions en région.
- Rencontres avec les Elus et responsables culturels des différentes collectivités de notre territoire
- Rendez-vous annexes à l'occasion de manifestations et autres événements en région et au niveau national
- Veille active des membres du CTA durant toute l'année sur les artistes à suivre dans une perspective d'acquisition
- Mise en place d'une charte de fonctionnement
- Elaboration d'une feuille de route précisant les axes de recherche
- Conservation du lien entre expositions et acquisitions
- Actualisation et confortation de la constitution de sous-ensembles monographiques
- Renforcement des liens à l'actualité régionale (galeries, centres d'art) et dynamique de projets partagés pouvant donner lieu à une acquisition
- Principe de commandes/productions (répartition budgétaire sur plusieurs années)
- Constitution d'une enveloppe financière forfaitaire dédiée à des premières acquisitions d'artistes émergents en région
- Favoriser la mise en place de donations d'artistes en valorisant les avantages de cette démarche pour certains artistes en termes de défiscalisation
(7 donations en 2016, 11 en 2017)

Les membres du Comité technique d'achat (7)/ 2018-2020

Voix consultatives :

1. La Conseillère pour les Arts Plastiques, DRAC
2. Le Chargé de mission Arts Visuels, Région

Voix délibératives :

3. Sam Stourdzé (Arles/Paris), Directeur des Rencontres d'Arles
4. Isabelle Lemaitre (Paris), Collectionneur
5. Arnaud Vasseux (Marseille), Artiste
6. Fabienne Fulcheri (Mouans Sartoux/Paris), Critique d'art et commissaire d'expositions, dirige l'Espace de l'Art Concret depuis 2010
7. Guillaume Monsaingeon (Marseille), Professeur de philosophie, commissaire d'exposition, spécialiste de la cartographie.

La totalité des membres du Comité technique sera à renouveler en 2021 au terme de six années de mandat conformément aux statuts.

Dès l'année 2018, et en écho aux contraintes de conservation attachées à chaque nouvelle acquisition, le responsable de la collection et la responsable de la programmation et des publics assisteront aux travaux du Comité, afin d'apporter leur expertise sur les différentes questions entourant l'achat d'œuvres : conditions d'achat, de conservation, de diffusion...

2. La Collection confrontée à l'usure et aux enjeux numériques et financiers liés à sa conservation

Les priorités en termes de gestion et de conservation préventive de la Collection pour les prochaines années sont principalement liées à des problématiques de diffusion et d'usage de cette collection. On constate en effet aujourd'hui, après trente cinq ans de politique d'acquisition et de diffusion, une certaine usure des œuvres, liée principalement au vieillissement des matériaux mais également aux évolutions technologiques qui touchent principalement les supports photographiques et vidéos (obsolescence technologique). Parallèlement aux restaurations de base (renouvellement des châssis, nettoyages, petites restaurations), de nombreuses œuvres nécessitent d'être réencadrées voire tout simplement encadrées (nombreux dons d'œuvres sur papier). Fort du récolement effectué en 2011-2013, nous disposons d'un diagnostic actualisé de l'ensemble de la Collection et de constats d'état pour la totalité des œuvres. Après avoir mené une première campagne de conditionnement

(châssis MRT, flight cases, remplacement de caisses anciennes...) un budget devra être alloué aux encadrements pour pouvoir faciliter la diffusion des œuvres sur papier récemment entrées dans la collection.

La finalisation du plan de numérisation de la collection vidéo est un chantier que nous devons poursuivre, afin de faciliter la diffusion de ce fonds spécifique, tout en menant en parallèle une réflexion juridique sur la question des droits de diffusion et d'exploitation. Au-delà des moyens financiers nécessaires pour poursuivre la gestion préventive de la collection, il s'agit aussi pour nous de conforter la ressource humaine autour de la gestion et de la diffusion de la Collection. L'utilisation de Vidéomuseum constitue aujourd'hui, en amont et en aval de toute sortie d'œuvre, une base de données essentielle dont l'usage ne peut se faire sans un long apprentissage et des connaissances à la fois des œuvres et de l'outil informatique. La mise en œuvre de ces priorités tout comme la diffusion de la Collection selon les normes de conservation en vigueur doivent également s'envisager en menant un important travail de documentation de la collection (Archives, entretiens vidéos avec les artistes de la collection).

L'utilisation de Vidéomuseum et de sa nouvelle version Navigart 3 s'accompagnera d'une importante campagne de photographies et notices pour constituer une ressource en ligne actualisée autour de la collection. Véritable projet éditorial, son actualisation sur les cinq ans à venir constituera un nouvel outil de promotion et de valorisation des acquisitions réalisées depuis 2005. Son actualisation devra s'accompagner de commandes de notices passées à de jeunes critiques d'art ou doctorants en partenariat avec Aix Marseille Université et d'autres partenaires publics et privés comme la Fondation Ricard. Ce travail d'éditorialisation de la collection doublé de commandes de notices liées aux nouvelles acquisitions sera l'occasion de mieux promouvoir et valoriser la collection.

La priorité durant les prochaines années sera accordée aux œuvres mobilisant l'utilisation de technologies périmées, démodées ou en passe de l'être, dans la continuité de la campagne de numérisation des œuvres audio-visuelles engagée et poursuivie depuis 2011.

De manière générale, la documentation de ces œuvres et de l'ensemble de la collection reste primordiale pour leur conservation. Cette documentation partagée, étendue à la documentation des expositions doit répondre à cet enjeu essentiel de transmission.

A l'exemple de certaines institutions, notre objectif majeur pour les années à venir est d'être en mesure d'adapter ou de concevoir de nouveaux outils pour documenter ces nouveaux médias. Ils doivent nous permettre de repérer et mieux comprendre ce qui doit être préservé, mais également

rendre possible du fait du caractère éphémère ou de l'obsolescence des matériaux, de nouvelles interprétations, à l'instar d'une partition musicale. Ces réinterprétations peuvent parfois donner lieu à une évolution technologique ou figer l'œuvre dans son contexte historique (Claude Lévêque, Anne Marie Jugnet, Nan Goldin) l'important étant d'en respecter au mieux l'intégrité.

L'ensemble de ces activités sera mené en étroite collaboration avec les artistes et intervenants extérieurs et pourra faire l'objet d'un partenariat, s'inscrire dans un programme de recherche avec différentes institutions (CICRP, Universités, Ecoles d'art et de restauration, etc.), afin de mobiliser une expertise scientifique sur ces nouvelles formes de conservation, et de croiser les regards sur la notion de Collection et de transmission.

Cela prendra la forme également de rencontres professionnelles et de mobilisation des réseaux existants en Région et à l'échelle nationale, se traduisant par l'organisation au FRAC de rendez-vous réguliers et d'une plate-forme ressource sur ces questions de conservation préventive.

II – Une programmation riche et rythmée par de multiples événements

La programmation de l'ensemble du bâtiment obéit à des objectifs diversifiés de soutien à la création contemporaine, de sensibilisation des publics et d'accompagnement des artistes dans leur parcours professionnel.

Le FRAC développe une programmation qui s'articule entre le in-situ et le hors-les-murs.

Les expositions constituent le cœur de notre activité (activation des différents plateaux selon des temporalités différentes) et c'est à partir d'elles que s'articulent la programmation culturelle et les actions pédagogiques.

Mais le bâtiment doit aussi être un moyen de rendre visible au plus grand nombre les projets menés en région (restitutions de projets pédagogiques, cartes blanches, accrochages jeunes artistes, nouvelles acquisitions, valorisation des réseaux et partenariats).

Le FRAC dispose également depuis 2013 de deux studios, qui lui permettent de mettre en place des résidences d'artistes dont la temporalité est conditionnée par le projet de l'artiste en partenariat avec de nombreuses structures culturelles. Le projet de résidences croisées avec le FRAC Franche-Comté contribue à la mobilité des artistes entre nos deux régions. De même avec la Fondation Camargo, La Marelle, le Goethe Institut ou l'Institut Français. Ces formats hybrides de résidence sont l'occasion de renforcer les liens avec les artistes invités et de pouvoir ainsi leur offrir des conditions d'accueil optimales. L'objectif à moyen terme étant de pouvoir enrichir la collection et de mutualiser les coûts de production. C'est aussi l'opportunité pour le FRAC de renforcer son compagnonnage avec les artistes invités en s'inscrivant dans un temps long, favorisant les échanges et la mise en place d'une véritable réflexion partagée sur le développement de leur projet (Nicolas Fl'och, Charlotte Moth, etc).

1. La programmation des expositions sur les cinq plateaux

Elle s'appuie :

- sur la collection, tout en s'enrichissant d'œuvres produites pour l'occasion (productions et résidences sur plusieurs années) ou empruntées à d'autres collections publiques et/ou privées (Musées, CNAP, FRAC, Fondations, etc).
- sur la mise en place de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale (coproductions centres d'art, Grand Arles Express, Cirva, Espace de l'Art Concret, réseau Ecole(s) du Sud, ENSP, ESADMM, galeries associatives, circulations des expositions, commissaires invités, invitation à des structures régionales,...).

La valorisation de la scène artistique régionale est également renforcée dans une dynamique d'expositions monographiques in situ et hors-les-murs en favorisant leur circulation en dehors de la région (partenariats inter-régionaux, coproduction de projets, itinérance des expositions).

La programmation se développe sur les différents plateaux. On distingue :

- les trois expositions annuelles présentées sur les Plateaux I et II, qui sont des projets conçus sur des périodes de trois mois,
- les projets présentés dans la proue du bâtiment sur les plateaux multimédia, 3ème Plateau, expérimental et Atelier qui obéissent à des temporalités plus courtes. Ces projets sont multiples et variés, allant de la présentation de nouvelles acquisitions à la restitution de projets pédagogiques, de résidences et cartes blanches à d'autres associations.

La programmation de ces espaces est annuelle permettant ainsi une plus grande réactivité, contrairement aux Plateaux I et II dont la programmation est anticipée sur trois ans à minima.

Le Printemps de l'Art Contemporain, Artorama et le salon du dessin Paréïdolie sont plus particulièrement l'occasion pour le FRAC de mettre à disposition des commissaires invités le Plateau expérimental afin de s'inscrire dans les parcours établis ainsi que pour des restitutions de projets menés sur le territoire.

Le « 3ème Plateau », qui regroupe le centre de documentation et un espace d'exposition dédié à l'édition, propose, au-delà de ses missions élémentaires (ressources bibliographiques autour de la collection et de ses artistes, consultation bases de données Vidéomuseum, consultation vidéos de la collection, ressources documentaires autour des expositions) une programmation événementielle autour de la notion de livre d'éditions, multiples et livres d'artistes.

Ces projets se construisent à partir du Fonds ULS (Donation 2012) et d'invitations d'artistes, de collectifs et commissaires invités.

Depuis 2016, deux Salons dédiés aux fanzines « Rebel Rebel » et à la microédition « Mise en pli » permettent, sur un rythme biennal, d'attirer un public très nombreux. C'est également l'occasion de positionner le FRAC au cœur d'une scène artistique « underground » foisonnante, longtemps perçue comme marginale et ayant souvent échappé au regard de l'institution. Cette ouverture du FRAC à d'autres scènes artistiques souvent méconnues permet de positionner le FRAC à la fois comme lieu ressource, ouvert à toutes les pratiques éditoriales et de mener un travail de prospection inédit en région.

Un projet de partenariat avec l'Agence régionale du Livre, à compter de 2018, permettra de promouvoir et renforcer les synergies entre nos deux structures.

Les grands axes de la programmation 2018 à 2021

A partir de 2018, la programmation se structure autour de trois grandes expositions (grands plateaux) et d'une programmation spécifique de cinq accrochages sur les plateaux multimédia et expérimental

2018

- « MP18, Quel Amour », Saison culturelle de février à septembre
Le FRAC fait partie des 15 Membres du Comité d'Orientation Artistique
- « Le bruit des choses qui tombent » dans le cadre de l'Année Croisée France/Colombie, Commissaire Albertine de Galbert (Exposition collective, Collection FRAC+artistes colombiens)

- **Carlos Kusnir** (monographie), en partenariat avec Triangle France, Friche de la Belle de Mai, les galeries Eric Dupont et Bernard Jordan / Itinérance envisagée en Argentine
- **Claude Lévêque** (monographie), en partenariat avec les Musées de la Ville de Marseille et la Galerie Kamel Mennour, Paris
- « **Temps fort numérique** », en partenariat avec Seconde Nature, Zinc et le GMEM sur le temps de la Biennale Chroniques et du Festival Reevox
- **Première exposition en France de Maya Dunietz** dans le cadre de l'année croisée France/Israël et en partenariat avec le Musée Georges Pompidou
- « **Le temps des chef-d'œuvres** », commissariat participatif conçu à partir de la Collection pour montrer pour la première fois au FRAC un ensemble de pièces majeures figurant dans la collection. Premier temps fort consacré à la collection qui deviendra annuel.

2019

- « **Un autre monde dans notre monde** » (commissaire Jean-François Sanz, exposition collective et thématique sur le réalisme fantastique) en partenariat avec le fonds de dotation Agnès b / Circulation en Belgique à Bruxelles
- **Cristof Yvoré** (monographie), en partenariat avec le FRAC Auvergne, Occitanie-Midi-Pyrénées et la Galerie Zeno X à Anvers
- « **Le temps des Chef-d'œuvres** » II, Panorama des nouvelles acquisitions

2020

- « **Marches, Démarches** » (commissaire invité, collective et thématique), en partenariat avec l'Espace de l'Art Concret, Mouans-Sartoux, le Musée Gassendi Digne, Le Magasin et le Laboratoire à Grenoble
- **Martin Boyce** (monographie) en partenariat avec le CIRVA / Partenariats en cours avec la National Gallery de Glasgow et le Museum of Modern Art de Manchester
- **Charlotte Moth** (monographie, commissaire invité), Circulation en Espagne
- **MANIFESTA** (Biennale européenne d'art contemporain), dates et positionnement à définir en fonction des commissaires d'exposition retenus et du calendrier établi par l'équipe de Manifesta

- « Le temps des Chef-d'œuvres » III, Panorama des nouvelles acquisitions
- Catherine Melin (monographie), en partenariat avec le Bel Ordinaire à Pau, l'Institut Français de Pékin / Résidence et exposition prévues en Chine en 2020
- Gerda Steiner&Jörg Lenzlinger, en partenariat avec le Musée Tinguely à Bâle, le FRAC

A cet ensemble de projets s'ajoute une programmation culturelle diversifiée qui se donnera à voir sur l'ensemble des plateaux situés dans la proue ainsi qu'à l'accueil en synergie avec la programmation hors-les-murs.

2. Le FRAC plateforme d'échange: la dynamique événementielle au service de la découverte et des savoirs

A partir de 2018 et pour les années à venir, le Frac renforce sa programmation culturelle en collaboration avec de nombreuses structures marseillaises et régionales au travers de rendez-vous dédiés, complémentaires aux thématiques traitées par les artistes, et faisant la part belle aux notions de rencontres croisées, aux débats et réflexions liées aux sciences humaines et sociales, à la ville et son urbanité, aux menaces écologiques majeures de notre époque, tout comme aux sciences dures afin d'aborder les grands champs de la recherche contemporaine.

Ces échanges ne sauraient être possibles sans une étroite collaboration avec de nombreux partenaires qui trouvent au Frac un temps d'escale essentiel: des institutions culturelles majeures mises en réseau à travers Marseille expos, MP2018 Quel Amour ! Les Rencontres d'Arles, ainsi que de nombreux lieux culturels majeurs en région (Nice, Digne, Mouans Sartoux, Arles, Avignon ...) confirment leurs actions fédératrices à travers toute une programmation de projets d'expositions et d'événements portés conjointement.

Les collaborations mises en place avec le monde de l'enseignement et de la recherche permettent de privilégier la rencontre de leurs chercheurs, et de leur public, avec le champ artistique: Aix-Marseille Université, les Ecoles d'Art en région, l'EHESS-Centre Norbert Elias, l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage, la Fondation du Camp des Milles, Camargo, Opera Mundi ... apportent à la programmation du Frac de passionnantes transversalités.

Chaque semaine, le Frac installe dans sa programmation la variété de ces rencontres. Selon des formules diverses (conférences, débats, visites accompagnées, présentations d'éditions, ateliers, projections), lors de nocturnes mensuelles ou pour un temps dédié le weekend, à l'occasion de la résidence d'un artiste, d'un auteur ou d'un chercheur, le public est invité à investir nos espaces comme autant de zones de réflexions – bien plus que de réponses fermées sur un sujet, faisant du Frac une plateforme d'échanges d'où émergent toujours davantage les questions liées à la découverte et aux savoirs.

Cette dynamique événementielle se développe sur l'ensemble du bâtiment, du 3ème Plateau aux espaces de déambulations, l'espace d'accueil avec la tribune d'Olivier Vadrot et les terrasses ainsi qu'à l'échelle du quartier dans le cadre du J5 / ArchiCulturel qui fédère les structures culturelles du périmètre de la Joliette et du Boulevard de Dunkerque (Théâtre Joliette-Minoterie, Archives et Bibliothèque Départementales, Silo, Dock des Sud, FRAC).

Cette dimension transdisciplinaire se décline également par de nombreux partenariats mis en place avec le festival Parallèle, Chroniques, le Festival de Marseille, le FID, Actoral, et qui se renforceront ces prochaines années avec le Festival d'Art Lyrique d'Aix et la Biennale internationale du cirque.

L'ensemble de ces projets a pour objectif de renforcer et consolider la circulation des publics, dans un souci de démocratisation et de métissage de nos publics par des actions emblématiques innovantes. A noter que tous les vernissages et nocturnes (gratuites) ont lieu le vendredi soir, afin de créer une régularité de rendez-vous et de fidéliser nos publics sur un principe de gratuité.

3. La création de manifestations emblématiques incarnant la vocation fédératrice du FRAC

L'ambition est d'identifier des temps forts permettant également de communiquer largement auprès de tous les publics :

- une exposition sera désormais dédiée chaque année à la Collection en résonance avec des partenariats sur le territoire régional (focus sur nouvelles acquisitions, monographies d'artistes sur le territoire)
- un projet phare régional à destination des lycées professionnels « Savoir faire Œuvre » sera mis en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.

Il s'agit de réaliser chaque année un appel à projet associant un établissement d'enseignement professionnel / un artiste / le FRAC, dans l'objectif de produire une œuvre, qui sera exposée dans le cadre de la programmation du FRAC.

L'artiste retenu après sélection des projets par un comité sera invité à intervenir au sein de l'établissement scolaire et à travailler en étroite relation avec les élèves et les enseignants dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement. L'enjeu de ce nouveau dispositif est de confronter une pratique artistique à un enseignement professionnel, tant d'un point de vue esthétique que technique, en menant à bien la production d'une œuvre avec les lycéens.

Cette nouvelle proposition a également pour ambition d'incarner une action large et très visible du FRAC, action qui pourra devenir emblématique de sa capacité à promouvoir les filières professionnelles et à valoriser les productions réalisées. Il s'agira de rendre celles-ci accessibles à un large public. Cette opération pourra être accompagnée d'une campagne de communication régionale et nationale propre à faire résonner cette initiative, en associant étroitement l'Etat et la Région.

- Un projet thématique se déclinant sur l'ensemble du territoire régional, développé sur un rythme biennal:
 - . Projet territorial « Marches, Démarches » en 2019/2020
 - . Projet « Collections partagées » en 2021-2022
- Une rencontre annuelle des lieux partenaires du FRAC avec présentation et valorisation des projets réalisés en région sera organisée
- Des rencontres professionnelles annuelles autour de la filière « Arts visuels » seront initiées : résidences, productions, acquisitions, formations, expositions, forum régional permettant d'échanger sur les programmations des uns et des autres et d'évoquer toutes les pistes de partenariats et de coproductions
- Un temps fort dédié à la professionnalisation et à l'accompagnement des artistes en partenariat avec le réseau des écoles d'art.
- Un évènement dédié aux réseaux des bibliothèques et médiathèques (circulation de la collection de livres et multiples du FRAC, Dotation aux bibliothèques des livres édités par le FRAC, actions de formations)

III – Une nouvelle cartographie de diffusion et une priorité aux zones rurales, en cohérence avec les objectifs partagés Etat/Région d'aménagement du territoire

1. La dimension régionale : renouvellement des partenariats et recentrage sur le rôle d'expertise et d'ingénierie

Le projet artistique et culturel du FRAC s'inscrit et se développe dans le cadre d'un tissu régional exceptionnellement riche que ce soit au niveau des centres d'art, écoles d'art et fondations privées. Cette densité de lieux culturels est un atout majeur pour la diffusion de notre collection et la mise en place d'une politique d'expositions et de projets hors-les-murs dans une dynamique d'aménagement culturel du territoire : politique particulièrement sensible dans les zones géographiques des Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'arrière pays niçois où le FRAC développe une offre culturelle diversifiée (Lurs, Digne, Gap, Tournettes-sur-Loup, La Gaude, Carros).

Le FRAC doit aujourd'hui renouveler la cartographie de ses lieux partenaires pour contribuer à l'émergence de nouveaux espaces et partenariats au cœur de bassins de population nouveaux (dimension rurale et périurbaine). Cela passe par la refonte de notre politique partenariale de diffusion, par la mise en œuvre d'un cadre contractuel triennal, favorisant le renouvellement des espaces et précisant les engagements de chaque partenaire (autonomie de réalisation des projets, apport financier,...).

Chaque année un nombre précis de projets sera arrêté pour éviter une situation de surcharge de projets au détriment de leur suivi et évaluation. La mobilisation de notre équipe sera également redéfinie et limitée. Le co-financement des projets sera un objectif recherché et prioritaire. La mise en œuvre d'outils de suivi de projets et d'évaluation permettra de disposer d'une analyse en temps réel des actions menées.

L'organisation de ces projets s'accompagnera dans cette nouvelle phase d'une professionnalisation de nos partenariats dans un objectif précis : pouvoir rendre autonome le fonctionnement de ces espaces relais du FRAC en Région.

La mise en place de conventions de partenariats engagée depuis 2013 avec les écoles d'art de notre territoire (Marseille, Toulon, Aix, Arles, Digne et Monaco) doit s'étendre à l'ensemble des écoles, afin de :

- favoriser l'usage et la diffusion de la collection au sein de ces établissements
- permettre une plus grande circulation des étudiants et des enseignants au sein du FRAC dans le cadre de la programmation établie ou de workshops (Projet Lentigo ESADMM, Parcours professionnels avec l'Ecole d'Art d'Aix, artistes invités, lecture d'œuvres de la collection, projet ENSP)
- constituer également pour les étudiants un lieu ressource.

Cette dynamique de réseau prendra la forme au FRAC de rencontres régulières, de tables rondes et de projets mutualisés réguliers.

Les objectifs à partir de 2018 permettront de :

- Renouveler la présence du FRAC sur l'ensemble du territoire régional par la mise en place d'un réseau régional de lieux relais validés par un comité de sélection (Etat/Région/ Education Nationale) qui tiendra compte des prérogatives Etat/Région et des ressources présentes sur le territoire régional en art contemporain
- Définir un fonctionnement renouvelé du Comité de pilotage « projets en milieu scolaire » sur la base de 35 établissements par année scolaire choisis en fonction du cahier des charges établi et dans une logique d'élargissement des publics.
- Favoriser l'itinérance des œuvres et des outils nomades sur les « zones blanches » du territoire régional (Diffusion de la collection renforcée et partenariats avec des structures implantées sur ces territoires).
Territoires identifiés : Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence, Vaucluse, Provence verte
- Mettre en œuvre une réflexion sur la saisonnalité des projets selon les territoires en étroite collaboration avec les acteurs du tourisme.
- Mettre en place des conventions triennales avec de nouvelles collectivités et lieux privés (Fondations, Domaines viticoles)
Dès 2018, villes de Salon-de-Provence, Châteauvert, Martigues, le Domaine de Fontenille à Lauris. A partir de 2019, la ville d'Istres.
- Aboutir à une nouvelle cartographie harmonisée sur le territoire régional entre « Projets en milieu scolaire » et « lieux partenaires » au bénéfice des territoires les moins favorisés.
- Renforcer la dynamique en direction des lycées
Dès 2018, les financements apportés par le FRAC se concentrent sur les projets labellisés avec une orientation forte en direction des lycées, CFA et lycées professionnels, qui devront permettre en cinq ans de définir une nouvelle cartographie de l'art contemporain dans les lycées par la mise en œuvre de prêts d'œuvres, d'interventions d'artistes et de coproductions dans le cadre des lycées professionnels et CFA (Production lycée professionnel pour l'exposition Claude Lévêque en 2018)
- Intensifier ses partenariats avec les établissements publics de coopération intercommunale, sur l'ensemble de la Région.

2. La diffusion de la collection au-delà du territoire régional

En parallèle, la diffusion de la Collection au niveau national est construite essentiellement à partir des demandes de prêts gérées sur Vidéomuseum. Les musées et centres d'art sont les principaux emprunteurs dans le cadre de projets d'expositions monographiques ou thématiques. La diffusion nationale est difficile à estimer car elle varie considérablement d'une année sur l'autre. Demeure aujourd'hui une diffusion très ciblée dans le réseau institutionnel, offrant au FRAC une visibilité forte sur des projets qui souvent s'accompagnent de publications dans de grandes institutions publiques et privées.

La diffusion de la Collection au niveau international, parallèlement à la gestion des prêts qui représente plus de 30% des demandes en 2016, s'articule autour de trois axes particuliers :

- Les projets pilotés par Platform, Fédération de l'ensemble des FRAC, qui coordonne à l'étranger l'organisation d'expositions à partir de nos collections
- Les Années croisées pilotées par l'Institut Français
- Les accords de coopération internationaux mis en œuvre par la Région et la Ville de Marseille

Parallèlement le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur est fortement impliqué dans le cadre du Printemps de l'Art Contemporain au programme des Années croisées et des jumelages de la Ville de Marseille (Ecosse en 2018, Allemagne en 2019). Ces projets internationaux feront l'objet d'expositions, restitutions et conférences au FRAC sur le Plateau expérimental et de résidences de commissaires.

IV – La médiation au cœur des enjeux : élargissement des publics et démocratisation culturelle

Le Frac a pour ambition de proposer durant ces cinq ans à l'ensemble des publics, une offre de médiation sensible et novatrice. Convaincu que la médiation culturelle est un des leviers majeurs de l'accroissement des publics, le FRAC et son équipe des publics adaptent et renouvellent en permanence des formes de sensibilisation à la création contemporaine.

Fréquenter les lieux culturels, rencontrer les artistes et les œuvres et participer à la transmission d'un patrimoine commun font partie des axes prioritaires de la politique d'éducation culturelle et artistique développée conjointement par le Ministère de la Culture et de l'Éducation. Le FRAC s'inscrit dans la dynamique du plan « Culture près de chez vous » porté par le Ministère de la Culture visant à mieux irriguer les territoires les moins dotés en matière artistique et culturelle en développant l'itinérance de sa collection, de ses expositions et de ses outils nomades en priorité sur ces territoires.

Les nouveaux enjeux, visant à faire en sorte que tous les enfants bénéficient de ce nouvel élan de démocratisation culturelle, coïncident avec la mission de sensibilisation à la création contemporaine que mène le Frac. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompagne chaque élève dans sa scolarité et se construit de l'école au lycée. C'est dans ce sens que le Frac œuvre, pour que chaque élève depuis le plus jeune âge puisse avoir un accès aux pratiques culturelles et développer sa créativité et son imagination.

A partir de 2018, un renouvellement des établissements scolaires se mettra en place, afin d'inscrire un partenariat avec un établissement scolaire dans une durée limitée (trois ans) et permettre ainsi à de nouveaux établissements et bassins de population de pouvoir bénéficier d'un partenariat avec le FRAC. 35 projets par an constituent un engagement maximal pour le FRAC dans un souci de professionnalisation de nos partenaires et de formation des enseignants.

La création d'une collection d'outils pédagogiques depuis 10 ans représente une ressource inédite, qui trouve aujourd'hui de nouveaux développements autour de projets numériques, qui seront finalisés d'ici 2020 en partenariat avec des entreprises privées spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information. Cette collection d'outils nomades sera repensée dans un contexte partenarial élargi à d'autres structures en région et à l'échelle nationale. La mutualisation de ces outils dans une démarche de co-construction permettra une plus grande diffusion de ceux-ci et de toucher des publics toujours plus nombreux.

L'action envers la communauté éducative :

Chaque groupe scolaire venant au Frac bénéficie d'un accompagnement spécifique associant, selon les niveaux et âges, découverte des œuvres et expérimentations, workshop, rencontres avec des artistes... Des projets de qualité et ciblés sur des territoires prioritaires seront conduits pour permettre aux élèves de se construire une culture artistique personnelle.

Des actions en faveur de la petite enfance ont été initiées et constituent une des nouvelles orientations du Frac. Les premières expériences d'accueil et d'éveil à destination des jeunes enfants sont prometteuses et ne demandent qu'à être renforcées. L'art est un vecteur de socialisation et d'ouverture permettant à chaque enfant d'expérimenter et d'explorer le monde qui l'entoure.

Le Frac souhaite se positionner comme une structure novatrice en accompagnant les professionnels de la petite enfance dans la construction de projets et en proposant des médiations adaptées aux tout-petits.

Les publics les plus éloignés

Nos objectifs en matière de publics fragilisés sont de faire du Frac un établissement phare dans l'accompagnement des personnes handicapées et socialement fragilisées. Le pôle des publics œuvre au quotidien pour accueillir les personnes en situation d'exclusion sociale et souhaite développer et pérenniser les actions adaptées aux personnes handicapées.

Ces initiatives participent d'une dynamique citoyenne d'inclusion et de décloisonnement social.

Le Frac et la Protection Judiciaire de la Jeunesse souhaitent également réaffirmer leur engagement dans une démarche pour l'accès à l'art contemporain des mineurs sous protection judiciaire de la jeunesse.

Le Public familial

Le pôle des publics du Frac souhaite davantage porter son attention sur le public familial et renforcer la présence de ce public dans les murs. Des dispositifs passerelles entre public scolaire et public familial seront expérimentés ainsi que des temps dédiés aux familles tels que des ateliers artistiques et culinaires en partenariat avec Taste, des ateliers parents-enfants...

V – L'accentuation du soutien aux artistes: le FRAC centre de ressources et animateur des réseaux professionnels

1. Création d'un centre de ressources pour les artistes

A compter de 2018, le FRAC aménage le 3ème plateau pour mettre en œuvre un espace ressources destiné aux artistes, afin de mieux les accompagner dans leur parcours professionnel. Lieu d'informations et de conseils, il sera animé par nos chargés de documentation et ouvert au rythme habituel des expositions. Il s'agira de pouvoir trouver sur place une documentation exhaustive sur les aides et allocations qui sont en place à l'échelle régionale et de pouvoir les conseiller sur les différentes formations proposées sur notre territoire.

Il s'agira également par la mise en place de rendez-vous réguliers d'animer des plateformes d'informations favorisant la rencontre et les échanges entre étudiants en écoles d'art, artistes et professionnels de la filière des arts visuels dans notre région. Ces rencontres professionnelles seront organisées en partenariat avec les structures ressources du territoire (Documents d'artistes, réseaux Marseille Expos et Botox) ainsi que les structures nationales (CIPAC, ADAGP, Maison des Artistes, Saif, FDAS, etc). Cette fonction Ressources a pour objectif de faire du FRAC, la structure emblématique de l'accompagnement des artistes et d'initier le développement d'une filière des arts visuels à l'échelle régionale.

Le FRAC dispose aujourd'hui d'un réseau de structures partenaires historiques qui pour certaines depuis six à dix ans présentent chaque année une exposition conçue à partir de la collection du FRAC ou d'un artiste invité figurant dans la collection.

Le FRAC est à ce jour à la fois le principal employeur et prescripteur d'artistes pour réaliser les projets de workshop, d'accrochages dans l'ensemble des structures de la région, structures culturelles ou sociales ainsi qu'auprès des publics empêchés (Hôpitaux et établissements pénitentiaires).

Nombreuses sont également les structures à solliciter le FRAC pour recenser des propositions d'artistes, connaître les ressources dont nous disposons en région. Cela relève de rendez-vous réguliers avec la Direction et les personnes en charge de la Collection tout aussi bien au niveau de sa diffusion que de sa conservation. Les visites d'ateliers régulières ainsi que les entretiens avec les artistes permettent de les orienter sur des structures susceptibles de les exposer ou de les soutenir. Le FRAC les informe également régulièrement des différentes aides et soutiens relevant des collectivités (CD, aides à l'édition, CAC Arts visuels Région, Aides individuelles à la création DRAC, programmes de résidence, etc).

Cette dimension ressources est peu valorisée mais réelle car nous sommes également avec le MAC, la seule institution à disposer de la base informatique nationale Vidéomuseum regroupant l'ensemble des collections publiques françaises.

Membre fondateur du réseau Marseille expos, le FRAC est également sollicité et impliqué dans la construction des projets du Printemps de l'Art Contemporain et intervient également auprès des équipes de différentes structures (musées, écoles, centres d'art) dans la professionnalisation des équipes à l'instar de la convention passée avec le CD 04 qui intègre la dimension de formation des équipes pédagogiques, techniques et de direction artistique.

L'objectif des trois prochaines années est de mieux communiquer et valoriser cette dimension d'accompagnement et ressources du FRAC pour mieux l'identifier en région. De nouveaux partenariats (Goethe-Institut, La Marelle, FRAC Grand Large Dunkerque, FRAC Franche-Comté) ont initié le principe de résidences d'artistes accueillis au Frac sur différentes temporalités. Ces résidences dans nos studios restituent auprès du public le travail mené en immersion dans notre institution et dans la ville autour de questions liées à l'urbanité tout autant qu'aux approches littéraires de récits noués autour de notre bâtiment. Elle sont également l'occasion de permettre à de jeunes artistes d'autres régions de mettre à l'œuvre des moyens de production. Cette dynamique de résidences se construit volontairement en lien direct avec les artistes sans mise en place d'appels à résidences, et d'une standardisation de notre accueil d'artistes en résidence. Chaque résidence fait l'objet d'un accompagnement spécifique

et d'une durée particulière (Accueil de Clément Richem en 2017, résidences à Besançon d'Arnaud Maguet en 2017 et Pascal Brocholicchi en 2018 à Besançon).

2. L'action envers les réseaux constitués: l'Ecole(s) du Sud, médiathèques, réseaux arts visuels

Au-delà des grands événements mis en place à partir de 2018, fédérant l'ensemble de la filière des arts visuels, le FRAC se positionne comme l'acteur de référence en matière d'accompagnement, de mobilisation et de promotion des réseaux professionnels.

Lieu d'accueil et de documentation, il devra être identifié comme un partenaire engagé aux côtés des artistes et des structures culturelles du territoire.

Plus largement, une réflexion est à mener sur la création d'itinéraires de l'art contemporain en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en concertation avec le Comité régional du Tourisme, les offices de Tourisme et plus largement avec l'ensemble des acteurs de la filière du tourisme. Les atouts sont nombreux, le patrimoine contemporain très développé et l'attractivité de notre région tient aujourd'hui en partie à la qualité de son offre culturelle et patrimoniale. La mise en œuvre de parcours d'art contemporain associant dans une même dynamique de circulation des publics, des institutions publiques et privées, des fondations, des domaines viticoles et l'ensemble des acteurs publics de l'art contemporain serait un atout considérable au service de tous les acteurs de la filière des arts visuels et des publics.

C – Le FRAC et ses publics : Réussir le pari de la Communication

I – Une politique éditoriale innovante tournée vers le numérique

La politique éditoriale du FRAC s'appuie aujourd'hui sur un principe de co-édition de monographies d'artistes figurant dans la collection. Elle s'est traduite ces dernières années par l'édition des monographies de Till Roeskens, Lieven de Boeck, Pascal Pinaud, Françoise Pérovitch. A ce jour nous disposons de trois tomes couvrant les périodes d'acquisition de 1982 à 2004.

Depuis 2006 la création du site internet du FRAC a permis de mettre en ligne l'intégralité de la Collection mais il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie éditoriale associant à l'édition papier, qui demeure un mode de diffusion privilégié, une politique éditoriale numérique en créant de nouveaux outils permettant d'interroger la collection et l'accès aux notices des œuvres (utilisation renforcée de Navigart3).

L'objectif sur la période 2018-2022 est de définir le cahier des charges permettant de réaliser ce troisième tome comprenant des applications numériques nouvelles, permettant d'accéder en ligne à des ressources éditoriales et documentaires diversifiées. La création d'une collection numérique de publications en lien avec les expositions, les artistes invités ou figurants dans la collection est à l'étude.

II – L'enjeu de la communication stratégique et opérationnelle

La stratégie de communication actuelle du FRAC repose essentiellement sur l'activation de son identité visuelle et graphique qui a fait l'objet du 1% et mise en œuvre par les graphistes Marie Proyart et Jean-Marie Courant en 2013. Le FRAC travaille depuis deux ans avec un nouveau graphiste qui poursuit la déclinaison de cette charte. Le travail de concertation et réflexion engagé avec lui nous permet aujourd'hui de faire évoluer nos supports.

Le support de communication privilégié demeure le site internet qui recense l'ensemble de nos activités.

Les supports de communication papier obéissent tous à la charte graphique mise en place et sont déclinés selon les expositions et projets à partir de six supports récurrents :

- Le carton d'invitation numérique à partir de 2018 pour chaque exposition
- La création d'un flyer et d'affiches
- Le programme trimestriel et la newsletter (diffusion papier et e-mailing auprès d'un fichier de 8000 noms)
- Le petit journal de l'exposition en partenariat avec Ventilo (gratuit à destination de tous les publics)

L'activation de ces différents supports ne suffit pas aujourd'hui à élargir nos publics et à toucher un public de proximité, qui tous les jours vient travailler sur le périmètre de la Joliette et fréquente pour une grande partie le restaurant Taste du FRAC.

Plusieurs chantiers sont engagés à ce jour et doivent être renforcés :

- La signalétique extérieure (panneaux installés aux carrefours stratégiques indiquant l'accès au FRAC et son actualité)
- Le développement de nos fichiers (entreprises, lycées, enseignants, acteurs du tourisme,...)
- La réflexion sur la notion de parcours entre le MUCEM et le FRAC
- Le développement et la diffusion de nos informations dans les réseaux des Offices de Tourisme et des Hôteliers
- La mise en place d'une stratégie auprès de l'ensemble des acteurs du Tourisme

Plusieurs partenariats ont été mis en place depuis 2016 auprès de Radio Grenouille, le WaaW et les journaux Ventilo et Zibeline. Ces partenariats déclinent tout au long de l'année l'actualité et les temps forts du FRAC à Marseille comme en région. Ils participent activement, en plus de l'aspect informatif, à la découverte de nos activités.

A partir de 2018, la programmation fera l'objet d'une conférence de presse en début d'année afin de mobiliser la presse régionale sur l'offre culturelle proposée par le FRAC

La conception et la réalisation d'un document de présentation du FRAC et de ses missions est en cours de réflexion. Ce document se voudra synthétique avec pour objectif de rendre visible l'ensemble des activités du FRAC. Un partenariat avec La Provence sur le principe d'un tiré à part en permettrait une diffusion plus large.

Conscient de la marge d'optimisation qu'il détient, mais aussi du contingentement de ses moyens, le FRAC engage en 2018 un audit de sa communication, dans toutes ses dimensions. L'objectif est d'établir un diagnostic de la communication actuelle, d'élaborer une stratégie adaptée et de redéfinir un plan de communication précisant également un redéploiement des moyens internes et externes dévolus à la communication.

Le FRAC a fait appel à une agence spécialisée, dont les conclusions et préconisations seront communiquées auprès du Conseil d'administration avant la rentrée 2018.

III – Le Magasin et ses perspectives de développement

Depuis bientôt trois ans, le Magasin du FRAC propose à la vente une sélection d'ouvrages – catalogues d'expositions, livres d'artistes, fanzines, éditions d'artistes – selon un choix qui s'est voulu de plus en plus lié à la programmation, notamment celle du 3e plateau.

Les salons dédiés en alternance aux fanzines et à la microédition ont révélé l'extraordinaire activité en termes d'éditions que les artistes proposent, sur un secteur dont paradoxalement la diffusion reste assez confidentielle. Le Magasin du FRAC a pu ainsi s'inscrire comme un lieu proposant la vente d'ouvrages rares à des prix très abordables.

Une sélection renouvelée tous les trois mois permet de proposer à des éditeurs locaux, des structures culturelles et des artistes, de présenter leurs dernières éditions. Cette sélection permet également d'appuyer certains temps forts de notre programmation en accompagnant les expositions. Le Magasin propose enfin, et selon un rythme lui aussi renouvelé, quelques ouvrages de références consacrés à l'art contemporain, à l'architecture et l'urbanisme, à l'attention des enfants, ...

Des rendez-vous réguliers structurent à présent un volet événementiel propre au Magasin, autour de la présentation d'une édition ou d'un catalogue. Ces rencontres situées à l'accueil, et bien repérées par le public, permettent un dialogue avec un auteur ou un éditeur, une signature, aussi bien qu'une vente enrichie d'une édition.

Générateur d'une économie réelle tant pour le FRAC que pour les éditeurs et artistes présents, le Magasin doit pouvoir confirmer, dans ce nouveau projet sur trois ans, son identification au sein du Frac et de sa programmation comme étant un lieu original, à tout le moins unique sur Marseille.

Une réflexion est engagée dans le cadre d'un groupe de travail interne afin d'identifier, grâce aux perceptions directes délivrées par le public notamment auprès des personnels d'accueil et de médiation, les développements possibles de son offre de vente.

Le renouvellement de son espace (aménagement, mobilier, signalétique) devra permettre de conforter sa lisibilité et son bon fonctionnement. Dans cette optique, un budget particulier d'investissement devra être défini.

D – Le Management du FRAC: une nouvelle étape dans la vie de l'établissement

I – Une réorganisation interne d'ampleur

L'année 2018 sera consacrée à une réorganisation interne d'ampleur, qui est issue en tout premier lieu d'une redéfinition de l'organigramme, visant à :

- Positionner un binôme à la Direction du FRAC en créant une fonction d'Administrateur général qui remplace celle de directeur administratif, et complète celle-ci en plaçant sous sa responsabilité le management général de la structure (organisation générale, direction des ressources humaines, direction financière) et la direction technique ;
- Organiser des fonctions homogènes, placées sous l'autorité de cadres, au sein de l'établissement, notamment un pôle central en charge de la programmation et de la médiation
- Intégrer l'arrivée de 3 nouveaux collaborateurs, dont 2 affectés au pôle programmation en charge notamment des projets en direction des réseaux professionnels et 1 à la direction technique.
- Renforcer la capacité de diffusion de la Collection en affectant un des techniciens présents, dont le profil s'y prête particulièrement, à l'accompagnement de celle-ci hors les murs ainsi qu'aux montages des expositions. Sa présence facilitera le travail de l'activité hors les murs, et sécurisera davantage les conditions de circulation des œuvres
- Consolider la fonction de médiation. Stabilisée au sein d'emplois à temps plein, celle-ci peut enfin se projeter dans un fonctionnement continu permettant d'imaginer de nouvelles formes de médiations et de propositions ambitieuses d'accompagnement des différents publics. Les agents recrutés, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et spécialisés dans le secteur culturel, s'impliqueront pleinement dans l'ensemble des activités du FRAC.

D'une façon générale, les personnels du FRAC doivent tous développer une polyvalence extrême pour faire face à la charge de travail et à la diversité des missions à accomplir.

Un renforcement significatif des ressources humaines aura été réalisé depuis le début de l'année 2018 sur la fonction réseaux et médiation. Cet étoffement était indispensable pour permettre une gestion à la hauteur de l'ambition incarnée par le FRAC nouvelle génération né en 2013. Une analyse prospective des ressources nécessaires et des mouvements à anticiper dans les effectifs permettra de planifier davantage la gestion de la masse salariale dans les années à venir et les recrutements à intervenir.

Sur un autre champ, mais dont l'implication financière sera à prendre en compte, le FRAC devra ouvrir un vaste chantier, qui est celui de la rémunération des artistes, afin d'établir dès 2018 un cahier des charges précisant les modalités et niveaux de rémunération des artistes invités.

II – Une évolution des process de travail

La multiplicité des activités et programmations développées met souvent l'organisation en tension.

Il est nécessaire de structurer davantage les process de travail, tant dans le domaine central de la programmation que dans celui de la gestion.

L'année 2018 initie de nouvelles pratiques, créant des instances internes permettant d'étudier la faisabilité des projets et propositions diverses dont le FRAC se saisit ou est saisi par ses multiples partenaires. Un regard transversal est ainsi porté sur ces sujets, devant permettre des décisions concertées et une mise en œuvre coordonnée.

Les moyens financiers associés à ces actions passeront par une rédefinition des processus d'achats et de contrôle budgétaire, qui constituent un travail de longue haleine.

III – Le développement des ressources propres

Le FRAC souhaite développer ses ressources privées, dans la limite des règles encadrant ce type d'activités sur le plan fiscal notamment ;

1. Une politique de privatisations à consolider

Le FRAC met ses espaces à disposition, en journée et en soirée, pour permettre d'organiser des réunions, séminaires, conférences, cocktails et autres événements pouvant avoir un fort potentiel attractif au sein du pôle Joliette Euroméditerranée. Depuis 2013, de nombreuses entreprises ont ainsi pu croiser leurs salariés, clients et publics dans nos espaces et découvrir notre programmation.

Ces opportunités sont particulièrement riches de potentialités en termes de partenariats et de mécénats et devront faire l'objet d'une proposition structurée, véritable offre à l'attention des nombreuses entreprises riveraines. L'effort de promotion de ces possibilités qu'offrent les espaces prestigieux du Frac peut également être développé à l'occasion de temps forts (conventions, presse, événements) et vers des structures diversifiées (Barreau de Marseille, AMU,...)

Ce secteur d'activité reste un objectif fort de développement. Identifié par les agences d'événementiels et les entreprises, le FRAC est souvent sollicité pour accueillir des manifestations. La forte utilisation de ses espaces par sa propre programmation, l'absence de personnel

dédié exclusivement à cette activité et les jauges de type moyenne restent souvent des obstacles à la concrétisation de ses propositions. Une réflexion est engagée afin d'analyser les avantages d'une éventuelle externalisation de cette activité.

2. L'Animation du Club d'entreprises partenaires

Créé en 2015, le Club des Mécènes propose de partager notre passion de l'art contemporain en soutenant soit un projet d'exposition, soit la restauration et la conservation des œuvres, soit tout autre projet (pédagogique, lié à la documentation, etc.). Par leurs soutiens et leurs engagements, ils affirment auprès de nous des valeurs communes et philanthropiques axées sur la pertinence économique, l'aménagement territorial et l'accès de tous à la culture.

Plusieurs mécènes nous ont rejoint et soutiennent le Frac depuis cette date : Brescia Invest (Grand mécène), la fondation BNP Paribas, la fondation Logirem, le centre d'Ophtalmologie Monticelli Paradis, la fondation Keyrus, Ramsay Générale de Santé, le Domaine de Fontenille, le Fonds de dotation Agnès b.. Ces soutiens s'expriment également au travers de mécénats de compétence : CS Maintenance, Origa Group, Midi Copieurs, SMM, imprimerie CCI ...

De nouvelles implications sont à l'étude notamment auprès de la Fondation OM Attitude Olympique de Marseille et de la Fédération régionale du Bâtiment.

Le FRAC s'attachera à développer encore davantage sa communication auprès des mécènes potentiels en élargissant les possibilités d'actions à l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants.

L'objectif du Club des Mécènes est de structurer une véritable relation de confiance et de proximité avec nos bienfaiteurs en les accompagnant dans la découverte et le lien auprès des artistes tout autant que dans la proximité que nous pourrions offrir avec le monde des l'entreprise et de ses salariés

Les trois années à venir devront conforter la vitalité de ce Club et s'attacher à l'enrichir de nouveaux membres.

3. Le développement de la Société des Amis du Frac

Créée en 2014 et riche aujourd'hui de 200 membres, elle accompagne l'ensemble de nos activités en mobilisant ses adhérents sur un suivi régulier de nos projets. Elle porte également depuis sa création un soutien financier à notre politique d'acquisition et à nos missions fondatrices (soutien financier sur les outils pédagogiques, la documentation, la restauration depuis 2014). Fort de ce développement rapide et de l'implication de sa Présidente, il s'agit aujourd'hui de créer des groupes de travail nous accompagnant dans la recherche de mécénat à l'échelle régionale.

La Société des Amis du Frac a su affirmer ces dernières années l'importance de son accompagnement sur les missions du Frac, pour son rayonnement et sa diffusion auprès des publics.

Au-delà de cet élargissement, ses croisements avec d'autres associations d'amis ont généré diverses rencontres sur Marseille et sur l'ensemble de la région. Les nombreuses activités de cette société sont à présent bien installées et nous permettent d'avancer, ensemble, sur de nouvelles priorités.

Leur soutien en lobbying pour la recherche de partenariats et financements privés s'est renforcé en 2016 par la rencontre avec de nouveaux membres qui ont souhaité nous soutenir sous forme de mécénat. Cette dynamique devra se poursuivre autour de la structuration de notre Club de mécènes. Un groupe d'Amis, plus particulièrement proches des notions de marketing, va désormais s'attacher à développer avec nous (réunions de travail, rendez-vous avec le directeur, visites dédiées) des pistes de stratégies en relations publiques, événements et communication afin de nous apporter leur contribution et leur savoir-faire sur le volet du financement privé.

4. Le Restaurant: une nouvelle période charnière pour conforter le potentiel d'accueil et la relation avec le FRAC

Le restaurant, avec une moyenne annuelle de 45 000 couverts, possède un fort potentiel d'attractivité à l'échelle du quartier de la Joliette. La convention de mise à disposition arrivant à échéance fin 2018, il conviendra de procéder à un premier bilan et de redéfinir le cahier des charges du restaurant en visant à :

- renforcer les liens directs entre la programmation du FRAC et le restaurant,
- développer son amplitude horaire
- améliorer l'attractivité de cet espace en dehors du créneau de midi en semaine : l'interaction directe entre le restaurant et le FRAC devra se traduire par la mise en œuvre de projets communs et d'une offre culinaire adaptée, principalement sur le temps du WE.

Les recettes issues de cette activité doivent suivre cette courbe de progression de fréquentation ; les modalités de conventionnement devront en tenir compte

Par ailleurs, une étude sera menée dès 2018 pour imaginer un transfert d'implantation au sein même du FRAC, en lieu et place de l'actuel accueil-Magasin. Ce dernier pourrait dans ce cas s'installer dans l'espace actuel dédié à la restauration.

Il s'agit notamment par là de créer les conditions pour que le public qui vient se restaurer soit directement en contact avec l'établissement, son atmosphère particulière, sa programmation, et davantage incité à découvrir ses propositions.

La faisabilité technique de cette nouvelle installation nécessite une phase particulière impliquant le concours d'équipes techniquement qualifiées, et devra donc être réalisée au travers de budgets nouveaux dédiés ou d'un concours direct des services de la Région, propriétaire du bâtiment.